

## Informations de base

### 2018/0196(COD)

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)  
Règlement

Dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen plus, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et règles financières applicables à ces Fonds et au Fonds «Asile et migration», au Fonds pour la sécurité intérieure et à l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas 2021–2027

Modification [2022/0164\(COD\)](#)

Modification [2022/0208\(COD\)](#)

Modification [2023/0199\(COD\)](#)

### Subject

3.15.17 Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)  
4.10.15 Fonds social européen (FSE), Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)  
4.70.02 Politique de cohésion, Fonds de cohésion (FC)  
4.70.07 Fonds européen de développement régional (FEDER)  
7.10.04 Franchissement et contrôles aux frontières extérieures, visas  
7.10.06 Asile, réfugiés, personnes déplacées; Fonds «Asile, migration et intégration» (AMIF)  
7.30.09 Sécurité publique

Procédure terminée

19/03/2019: CFP 2021-2027 / [Rapport sur l'état des travaux au sein du Conseil](#)

## Acte final

Règlement [2021/1060](#)  
JO L 231 30.06.2021, p. 0159

Rectificatif à l'acte final [32021R1060R\(05\)](#)  
JO L 241 19.09.2022, p. 0016

Rectificatif à l'acte final [32021R1060R\(01\)](#)  
JO L 261 22.07.2021, p. 0058